BULLETIN AVERTISSEMENT MOUCHE DE L'OLIVE GARD

27 Août 2014

Contact :
florence.bertrand@gard.chambagri.fr
bernard.assenat@gard.chambagri.fr
Service développement économique des filières
Tel :04.66.04.51.06 Fax :04.66.04.50.71
www.gard.chambagri.fr

Contact :
Julie Carou
olive.nimes@wanadoo.fr
Tél:04.66.04.50.34

Nous avons déjà vécu cette situation en 2011. Les niveaux de captures enregistrés sont très très importants.

Le plus inquiétant est l'évolution des dégâts qui résultent de cette pression parasitaire si soudaine.

Dans certaines situations la totalité des olives du verger sont piquées et présentent un trou de sortie.

Les moyens nécessaires et suffisants doivent être maintenus dans les situations qui présentent un niveau **pour l'instant acceptable** de piqûres.

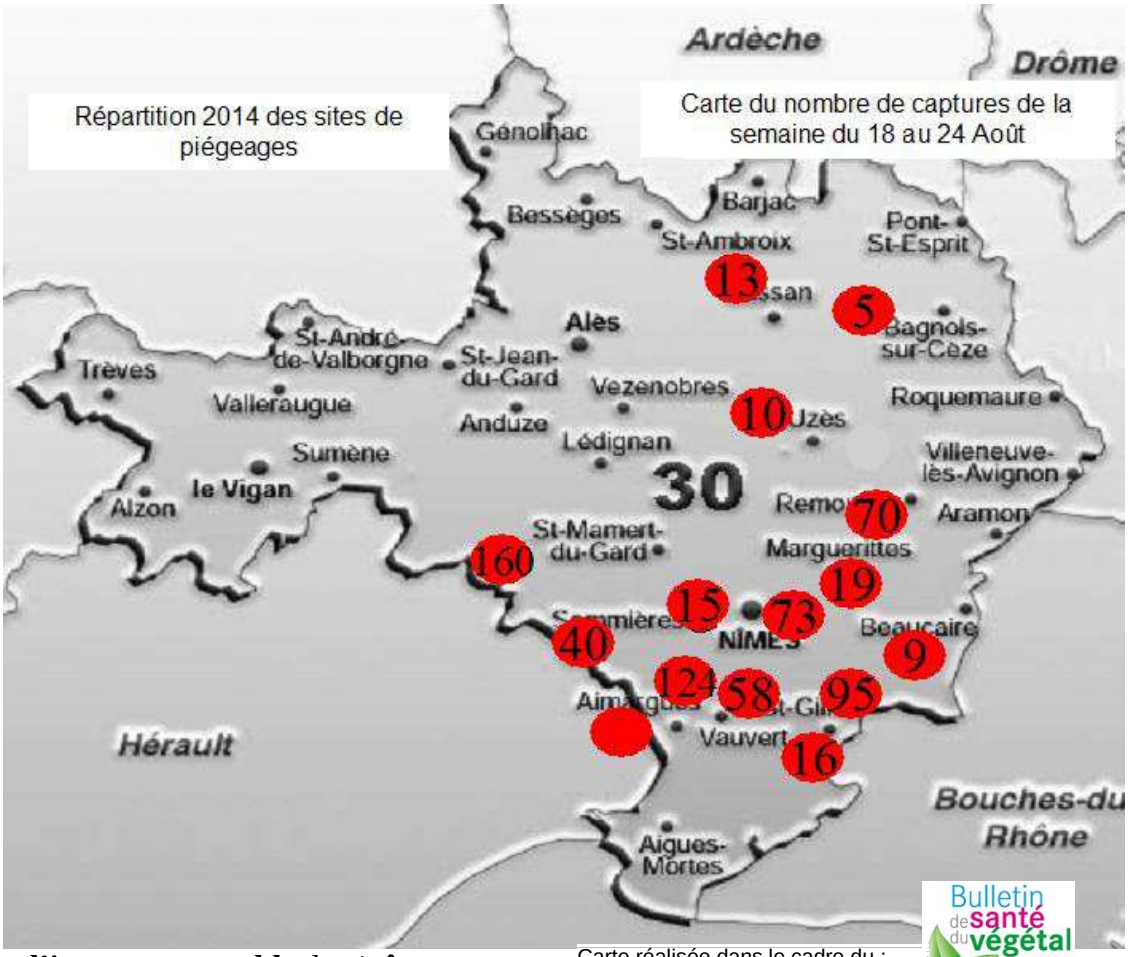

Carte réalisée dans le cadre du :

L'ensemble de ces situations et des conduites à tenir sont évoquées dans le bulletin Infolive, via le lien suivant : http://www.afidol.info/infolive2014

Pour toutes informations sur les produits homologués contre la mouche de l'olive, se reporter au bulletin INFOLIVE sur le site afidol.org

Avant tout traitement, il est préférable de s'informer sur l'état actuel de la pression parasitaire de ce ravageur. Vous pouvez contacter le service technique de la Chambre d'Agriculture et/ou votre moulin.

Ce bulletin est hebdomadaire.
Il est réalisé avec le soutien du :